

## Calendrier

Les cinq premières années de la stratégie seront consacrées à la mise en place des groupes de travail, à des recherches et à la définition d'objectifs détaillés.

Les cinq années suivantes viseront la mise en place de politiques et de programmes qui répondront aux besoins des coopératives du Manitoba.

## Prochaines étapes

- 1** Le comité directeur se chargera d'obtenir une aide à la gestion afin de faciliter la mise en œuvre de la stratégie
- 2** Le comité directeur se chargera de mieux faire connaître la stratégie à la communauté coopérative et d'obtenir l'appui de cette dernière.
- 3** Le comité directeur cherchera à obtenir un appui financier ou en nature en faveur de la stratégie auprès des coopératives de la province.

*Pour plus de renseignements ou pour vous joindre aux nombreuses personnes appuyant les coopératives de la province et qui « font la différence au Manitoba », veuillez communiquer avec :*

...

Vera Goussaert  
Manitoba Cooperative Association Inc.  
Tél. : 204 989-5930  
Courriel : vera@manitoba.coop

...

Maurice Hince  
Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba  
Tél. : 204 925-2833  
Courriel : mhince@cdem.com

...

Mona Cornock  
Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales Manitoba  
Tél. : 204 726-6410  
Courriel : mona.cornock@gov.mb.ca

# Les coopératives font la différence au Manitoba

*Une stratégie pour renforcer notre communauté coopérative*

## L'approche stratégique

Les coopératives contribuent depuis longtemps au succès économique et social de la province. Pendant plus d'un siècle, le modèle coopératif moderne a été utilisé dans le monde entier pour faire progresser tous les secteurs d'activité, du domaine bancaire, des soins de santé et de la garde d'enfant jusqu'à l'agriculture, au marketing et aux arts.

Aujourd'hui, au Manitoba, les coopératives, les credit unions et les caisses populaires sont plus de 400, représentent avec fierté plus de 800 000 membres et ont presque 10 milliards de dollars d'actifs. Les coopératives font la différence au Manitoba.

Sept des 50 principales coopératives non financières du Canada sont basées au Manitoba, ce qui nous donne une expertise unique pour saisir des occasions et répondre aux besoins des Autochtones, des nouveaux Canadiens et des collectivités rurales et urbaines. Bien que la création de coopératives viables présente parfois des défis, le gouvernement provincial reconnaît que l'appui du secteur coopératif est un investissement positif dans l'avenir du Manitoba.

Le document intitulé *Être un chef de file et faire la différence au Manitoba, à la façon des coopératives — Une stratégie pour le développement et le maintien de la communauté coopérative du Manitoba*, achevé en décembre 2008, est un plan sur 10 ans pour encourager et stimuler le développement de la communauté coopérative dans notre province. Les bénéfices de cette stratégie sont notamment les suivants :

- Plus de coopératives dans toute une gamme de secteurs, donc plus d'emplois, un accroissement des actifs financiers et une stimulation de l'économie provinciale.
- Des options de financement local accrues et le développement des compétences individuelles qui permettront de rendre les collectivités plus autonomes
- Une influence sociale et économique positive plus marquée dans les collectivités qui appuient les coopératives

Afin de créer cette stratégie, un solide partenariat a été mis en place entre le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Initiatives rurales, la Manitoba Cooperative Association Inc. (MCA) et le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM). Cette stratégie est le fruit d'un travail collaboratif de 12 mois et s'appuie sur les réflexions et commentaires de plus de 40 membres de la communauté coopérative. Le résultat de cet effort est une stratégie communautaire conçue pour renforcer et développer le secteur coopératif.

## Objectifs stratégiques

La taille, la force et l'influence positive de la communauté coopérative du Manitoba pourront être accrues grâce à la poursuite de trois objectifs stratégiques :

- La création d'un environnement plus favorable au lancement et au maintien d'entreprises coopératives.
- La sensibilisation du public à la valeur des coopératives et à leurs principes.
- La mise en place d'une infrastructure et de services de meilleure qualité pour les coopératives.

## Mise en œuvre

La mise en œuvre du plan de 10 ans sera confiée à un comité directeur regroupant des membres de la MCA, du CDEM et du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Initiatives rurales. Les membres de la communauté coopérative seront également invités à participer en se joignant à trois groupes de travail, soit un pour chacun des principaux objectifs stratégiques. Ces groupes de travail seront les éléments moteurs de la stratégie. Ils seront aidés par un gestionnaire de projet à plein temps.